



La vie à Cadalen



N° 28 - Janvier 2018 - Tél. 05 63 33 01 44 - email : cadalen.mairie@orange.fr - web : <http://www.cadalen.fr>

Sommaire

Édito	p.1	Label Eco-défis : Vincent Rebours	p.9	L'A.F.C.C.....	p.15
Exposition « À travers les lignes »	p.2	ADMR	p.10	L'A.P.E.E.C.	p.16
Bornes de recharge véhicules électriques	p.3	Cadalen pour l'espoir	p.10	Le Domaine Article	p.16
Rythmes scolaires	p.4	FNACA et UFAC	p.11	Atout Piol	p.17
Journée citoyenne	p.5	Le Calicot.....	p.11	Réveil de Cadalen	p.17
Route départementale 964	p.6	Le Saule Cadalénois.....	p.12	US Cadalen Volley-Ball	p.18
Journée Défense et Citoyenneté.....	p.6	Foyer Laïque	p.13	Auto-cross Albigeois	p.19
Démarches Administratives	p.7	Association Vivre à Cadalen	p.13	ESMPC Rugby	p.19
Médiathèque, micro-crèche et salle d'animation	p.8	1, 2, 3 Familles	p.14	US Cadalen football.....	p.20
Transfert à l'Agglo Gaillac-Graulhet	p.9	Un doux avenir pour Méline	p.15		

Édito

L'année 2017 a été intense et a apporté beaucoup de changement au niveau de la gouvernance.

Sur le plan national, les élections présidentielles et législatives ont mobilisé le premier semestre, suscitant de nombreux débats, dévoilant son lot d'affaires, renforçant ainsi l'image médiocre et caricaturale des femmes et hommes politiques et détournant de nombreux français des urnes.

La fracture grandissante entre les électeurs et ceux qui les représentent a créé une forte aspiration au changement, qui a mis K.O. les modèles habituels. Notre nouveau président a été élu parce qu'il a su convaincre sur sa capacité à réformer la société, à casser les modèles connus pour en proposer de nouveaux. S'il est vrai que notre société est en pleine mutation et qu'il est nécessaire de ne pas s'arc-bouter sur l'existant, il y a dans tout changement, ceux qui perdent et ceux qui gagnent. Gageons que le nouveau gouvernement fasse de la France un pays solidaire où les hommes et les territoires qui ont le plus partagent avec ceux qui ont le moins. A voir.

2017 a été aussi l'année de la création de la communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet. Ce vaste chantier a demandé de nombreuses réunions et discussions aux élus pour caler la gouvernance et prendre les décisions nécessaires afin de garder la continuité des services pour la population. L'implication de tous les agents des différentes collectivités a été entière. Ils ont permis que se mettent en place le nouveau fonctionnement et l'organisation au quotidien des compétences transférées, la voirie hors agglomération et surtout le scolaire-périscolaire-extrascolaire.

Je tiens à remercier nos secrétaires de mairie qui ont dû s'adapter au nouveau fonctionnement, fournir quantité de documents dans des délais souvent très courts et gérer parallèlement les affaires municipales.

Des projets sortent de terre à Cadalen. La crèche et la médiathèque, portées par la communauté d'agglomération, viennent compléter l'ensemble du groupe scolaire. Leur ouverture est prévue à la rentrée de septembre. Le lotissement de la rue du Moulin à Vent propose 10 lots à la construction et vient conforter la dynamique du village. Un projet de maison de santé dans laquelle seront regroupés des professionnels de santé est en gestation. L'emplacement envisagé est la partie de terrain mitoyenne à la crèche-médiathèque. L'objectif est de créer à terme un véritable pôle de santé dans ce quartier.

La rénovation de la grand rue est une priorité qui a dû être repoussée du fait des déviations liées aux travaux entrepris par le Département sur la RD964. Ces travaux, qui ont notamment sécurisé l'intersection avec la RD6 et créé l'aménagement d'un arrêt de bus digne de ce

nom, vont se poursuivre l'été prochain et nécessiter cette fois encore qu'une déviation traverse le village mais sur une période beaucoup plus courte.

Tous ces projets nous amènent à réfléchir de façon globale à l'évolution de notre commune.

Comment organiser de la meilleure façon les circulations, piétonnes et automobiles, en toute sécurité ?

Comment relier les différents espaces et services (stade, commerces, groupe scolaire, crèche-médiathèque...) et en faire des lieux accessibles à tous ?

Que mettre en place pour pérenniser les commerces et services, en développer de nouveaux ?

Pour toutes ces questions, nous serons accompagnés dans la réflexion par la communauté d'agglomération et par la Région qui a fléchi des soutiens spécifiques aux bourgs centres comme Cadalen qu'elle considère comme « essentiels à l'attractivité de leur territoire et plus globalement, à l'équilibre de notre région ». Nous avons fait acte de pré candidature pour ces dispositifs, qui nous aideront tant dans l'ingénierie que par des financements sur plusieurs années.

Je voudrais maintenant rendre un hommage à M. Bernard Pastres, président de la FNACA du canton de Cadalen, disparu le samedi 16 décembre. Il était un homme d'action, toujours positif et enthousiaste, qui prenait à cœur le devoir de transmission et de mémoire auprès des jeunes et moins jeunes. C'était toujours un plaisir de le rencontrer et d'échanger avec lui.

Je lisais dernièrement que « le sourire, c'est la santé ». Des chercheurs ont en effet prouvé que le sourire avait une véritable action positive sur nos ressentis. Baisse du stress, de la douleur, il semblerait que l'activation des 17 muscles du sourire nous apporte 7 ans d'espérance de vie en plus ! Ce qui est sûr, c'est qu'un vrai sourire, chaleureux et sincère est communicatif et qu'il entraîne automatiquement un élan de sympathie sur autrui.

Alors, en cette période de vœux, quelques soient les épreuves traversées, je vous souhaite de sourire. Sourire au jour qui se lève, sourire à vos enfants, à votre amoureux(se), à vos amis, à vos collègues de travail, à l'inconnu qui passe. Sourire aux petites choses parfois insignifiantes qui font le sel et la beauté de la vie.

Souriez à l'année 2018 pour qu'elle vous sourit aussi.

Pour finir, je vous présente, au nom du conseil municipal, mes vœux les plus sincères, les plus chaleureux, les plus souriants pour cette nouvelle année.

Monique CORBIERE-FAUVEL,
Maire de Cadalen



**L'équipe
municipale et
moi même vous
invitons
le vendredi
26 janvier
à 19h00
à la salle
des fêtes pour
la traditionnelle
cérémonie
des vœux.**

Exposition : « À travers les lignes »

Le premier conflit mondial a touché durablement la totalité de nos familles. En cette année 2018, centenaire de la signature de l'armistice, la mairie de Cadalen organise une exposition à laquelle tous les habitants de la commune sont conviés.

En novembre 2014, pour la commémoration de l'entrée en guerre, une première exposition temporaire d'une journée, à la salle des fêtes, avait permis de nouer les premiers contacts avec des familles qui ont accepté d'exposer quelques objets et documents de leurs archives personnelles. En 2018, une exposition plus importante sera réalisée à Cadalen :

- Pour qu'elle parle à tout le monde, y compris aux jeunes générations, qui n'en connaissent souvent que les leçons d'histoire scolaires,
- Pour qu'elle intéresse tout le monde.



Nous vous invitons à chercher dans vos archives familiales, le souvenir ténu, souvent fragile et oublié, des lettres ou objets que nos grands-parents ont conservés de ces années terribles.

Nos histoires, souvenirs, anecdotes constituent la trame dont est faite l'Histoire Nationale que nous ne pouvons laisser à l'abandon. Deux générations à peine nous séparent de ce moment-là. Comment voulez-vous que nos petits-enfants se souviennent de nous si nous ne savons pas leur raconter notre propre histoire et celle de tous ceux que nous avons côtoyés ?

A cette occasion la mairie de Cadalen et l'Archéosite de Montans ont décidé de s'associer pour présenter sur deux lieux distincts l'exposition « À travers les lignes » réalisée par les Archives départementales du Tarn.

Merci de prêter une oreille attentive à ce message pour que cette opération soit un succès, et que chacun y trouve son compte dans la possible redécouverte de ses racines.

Toute une équipe se met en place pour que cet évènement soit un succès. Vous pouvez nous contacter par courriel : cathy.sergent@free.fr (Mme Cathy Sergent) ou laisser un mot à la mairie.

Bornes de recharge pour véhicules électriques

Pour soutenir le développement du véhicule électrique, le SDET (Syndicat Départemental d'Énergies du Tarn) a approuvé le projet d'un réseau public départemental. Le financement a été porté à parts égales par l'État, le Conseil Départemental du Tarn et le SDET.

En France, il y aurait près de 15 000 points de recharge publics. L'État a fixé un objectif de 100 000 bornes d'ici la fin 2020 et a débloqué pour y parvenir 10 millions d'euros au titre du programme d'investissements d'avenir.

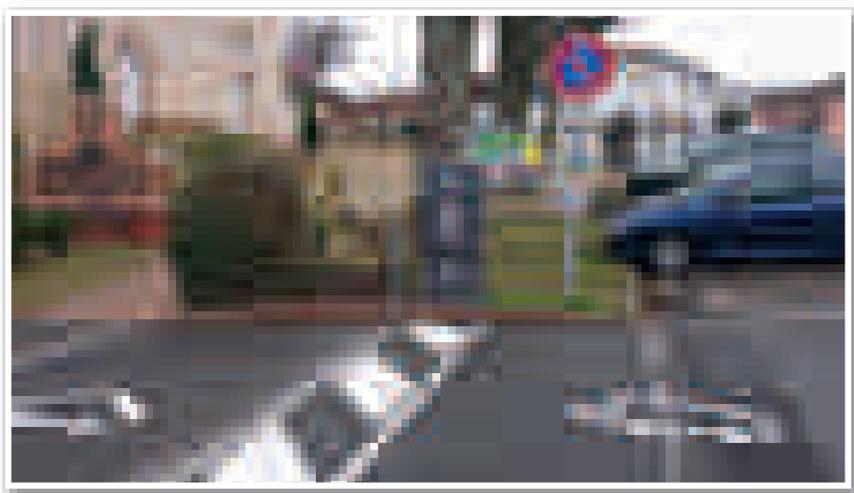
Le Tarn est désormais bien pourvu en bornes pour véhicules électriques et peut se targuer d'être en avance au niveau régional. Lancé l'an dernier, un plan d'installation de ces points de recharge arrive à son terme. Il y a désormais 96 bornes IRVE (Infrastructure de Recharge pour les Véhicules Electriques). L'objectif final était de permettre aux Tarnais d'utiliser un véhicule électrique et de trouver un point de recharge IRVE, à proximité de l'endroit où ils se trouvent. Avec ce plan, tous les usagers, quel que soit leur localisation, peuvent trouver, dans un rayon d'action de l'ordre de 20 kilomètres, une infrastructure de recharge pour leur véhicule.

RÉVÉO est le prestataire qui gère le réseau public de bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables de la nouvelle grande région Occitanie. Mis en place par 9 Syndicats Départementaux d'Énergies (Ariège, Aude, Aveyron, Gard, Hérault, Lot, Lozère, Pyrénées-Orientales et Tarn) et 2 métropoles (Montpellier et Toulouse) RÉVÉO représente plus de 900 bornes de recharge réparties dans la nouvelle région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée aussi bien en zone urbaine qu'en zone rurale.

Il existe deux solutions pour les utilisateurs :

- Pour les abonnés : par carte de recharge. Pour s'abonner, il suffit de télécharger l'application Reveocharge.com qui permettra de charger son véhicule à un prix préférentiel. L'abonnement annuel est de 12€, le forfait de chaque connexion est ensuite de 1.50€ (avec une heure gratuite) puis 0.025€ la minute supplémentaire, soit 75 centimes la ½ heure et 1.50€ l'heure. Ce sera gratuit de 21h à 7h du matin.
- Les non abonnés paieront 3€ de forfait de connexion (avec une heure gratuite) puis 0.025€ la minute supplémentaire, soit 75 centimes la ½ heure et 1.50€ l'heure. Ce sera gratuit de 21h à 7h du matin.

Via son smartphone, il sera indiqué à l'abonné par géolocalisation si les bornes repérées sont occupées ou pas. Il sera même possible de réserver son créneau horaire de recharge. Avec ce système, l'utilisateur pourra ainsi suivre sa consommation directement et gérer son compte (facturation, statistiques des recharges). A savoir également : pendant deux ans, les parkings seront gratuits pour les véhicules garés dans les villes équipées en bornes électriques.



Plus d'info : <https://www.reveocharge.com/fr/>



Le gouvernement, dès sa nomination, a laissé le choix des rythmes scolaires (4 jours ou 4,5 jours d'école par semaine) aux communes ou aux EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) s'ils en avaient la compétence. Certains ont pris leur décision dès la rentrée de septembre 2017, d'autres se sont laissés le temps de la réflexion.

Ainsi notre toute nouvelle communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet dont la compétence venait de s'élargir aux affaires scolaires, périscolaires et extrascolaires a souhaité avant de prendre une décision, mettre en œuvre une large consultation auprès des acteurs concernés.

Un questionnaire élaboré par les services de la communauté d'agglomération a été diffusé aux enseignants et aux parents d'élèves (par les élus des conseils d'école) afin de connaître le ressenti du plus grand nombre sur cette question complexe.

Ce recueil d'informations servira aux techniciens et élus de la communauté d'agglomération de base de travail à la prise d'une décision sur les rythmes scolaires. Le choix devrait s'appliquer à tous les établissements scolaires de l'EPCI et interviendrait à la rentrée de septembre 2018 si la réflexion est aboutie.

Pour un travail de proximité sur les sujets tels que les rythmes scolaires, les élus ont défini des « bassins de vie éducation-jeunesse ». Celui de Cadalen, constitué par les communes de Lagrave, Florentin, Aussac, Labessière-Candeil, Busque et le RPI de Lasgraises-Fénols-Orban s'est réuni dans notre commune le 5 décembre dernier afin que parents élus au conseil d'école, enseignants et élus du bassin de vie débattent de cette question, dont l'enjeu central doit rester l'intérêt de l'enfant.

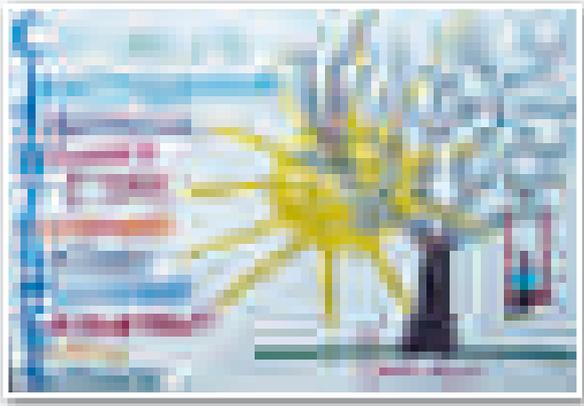


Spectacle de l'école, le mardi 19 décembre

Le mardi 19 décembre, les enfants de l'école ont eu la chance d'assister au traditionnel spectacle de Noël offert par la municipalité. Cette année, les Pirates Magiciens, artistes cadalénois, ont envahi la scène et ont fait participer les enfants à leurs tours de magie.



Journée citoyenne



Fort du succès de l'an passé, le samedi 7 octobre dès 9h00, une soixantaine de bénévoles s'est activée sur les divers ateliers proposés

- Sous l'école, c'est le ballet des brouettes chargées de graviers en préparation du bétonnage d'une salle de stockage.
- Dans le village et les alentours, c'est la «promenade» des gilets jaunes récoltant une multitude de déchets.
- A l'entrée de l'école, c'est la poursuite de la plantation de plantes aromatiques.

- Au stade, les pinceaux s'activent sur la main courante tandis que d'autres bénévoles, après avoir nettoyé le club house, lui redonne une seconde jeunesse.
- Pendant ce temps des cordons bleus s'affairent en cuisine pour préparer le repas de midi permettant de prolonger les rencontres et la convivialité.
- Les ados et le CMJ (Conseil Municipal Jeunes) ont pris part aux diverses activités. Ils ont apporté une touche colorée aux bancs de la feuille et ont réalisé une nouvelle fresque reprenant sous forme d'acrostiche le mot fédérateur de cette journée : citoyenneté.

Cette journée, mêlant toutes générations, agents techniques, élus, bénévoles permet de concrétiser des travaux parfois laissés en suspend, d'embellir espaces et bâtiments publics et réparer l'incivilité de certains.

Merci à tous les bénévoles « citoyens »

Réunion publique

Nous vous proposons de nous retrouver à la salle des fêtes pour vous présenter l'actualité communale et de façon plus large intercommunale. Cette démarche a pour but d'informer, d'écouter et d'échanger avec vous pour un seul objectif « construire ».



Vendredi 4 mai 2018 à 20h30 à la salle des fêtes

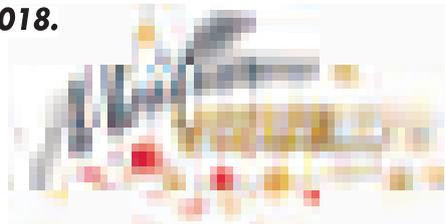


La vie du CMJ



Pour donner un air de fête à notre commune, le CMJ a joué les Pères Noël et déposé au cœur du village une multitude de cadeaux.

Il vous présente à cette occasion ses meilleurs vœux pour 2018.



Route départementale 964 : travaux 2017



Après la première phase de travaux d'élargissement et de recalibrage de la RD 964 commencée en 2016, la deuxième tranche de l'été dernier s'est déroulée comme prévue. Le chantier a bénéficié de conditions climatiques favorables et s'est terminé plus tôt que le calendrier annoncé.

A compter du 29 septembre les automobilistes ont pu emprunter à nouveau cet axe routier. Les travaux réalisés sont essentiellement marqués par l'aménagement sécurisé du carrefour avec la départementale 6. A cet endroit la chaussée a été abaissée de 1,50 m, une portion de route suffisamment élargie pour

installer deux « tourne à gauche » et matérialiser des arrêts de bus. Un parking à proximité a été réalisé avec un point d'éclairage.

En 2018, le chantier devrait reprendre dès le printemps et se poursuivre sur la commune de Técou en direction de Gaillac. Les travaux devraient moins perturber le trafic puisque le nouveau tracé, plus rectiligne, n'empiète pas sur la route actuelle.

Journée Défense et Citoyenneté

Depuis janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger. Il faut se présenter avec une pièce d'identité en cours de validité et le livret de famille à jour.

Cette obligation légale doit être effectuée dans les 3 mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire. Une attestation de recensement est alors remise.

Toutefois, depuis le 1^{er} janvier 2016 l'attestation de recensement ne permet plus de

justifier de sa situation au regard des obligations du service national. Désormais seul le certificat de participation ou d'exemption à la JDC fait foi et permet de s'inscrire aux concours et examens soumis au contrôle de l'autorité publique (examens scolaires, permis de conduire,...).

Le recensement permet aussi l'inscription d'office sur les listes électorales à partir de 18 ans.

Dès 16 ans, pensez à vous faire recenser !



Démarches Administratives



« L'Etat simplifie, modernise et sécurise vos démarches »

• Pacte civil de solidarité (PACS) :

Depuis le 1^{er} novembre 2017, les mairies, par le biais de leurs officiers d'Etat Civil se substituent aux Tribunaux de Grande Instance pour l'enregistrement des PACS.

Les deux partenaires qui souhaitent enregistrer un PACS doivent se rendre dans la mairie de leur lieu de résidence afin de retirer un dossier et fixer un rendez-vous pour la conclusion de celui-ci.

Renseignements sur le site service-public.fr rubrique « famille ».

• La carte nationale d'identité:

Comme le passeport, elle devient un document biométrique et seules les mairies équipées de bornes spécifiques les délivrent :

- **Albi, Graulhet, Gaillac, Lavaur, Cordes, Saint-Juéry pour les plus proches.**
- Mais aussi Brassac, Carmaux, Castres, Lacaune, Mazamet, Puylaurens, Réalmont, Saint-Sulpice, Vabre et Valence d'Albigeois.

Comment procéder :

- Remplir une **pré-demande en ligne sur : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/>**
- Relever le numéro de pré-demande et rassembler les pièces justificatives demandées.
- Prendre rendez-vous dans une des mairies équipées et se présenter au guichet de celle-ci pour la prise d'empreinte et le dépôt du dossier complet.
- La carte sera à retirer dans la mairie où a été déposée la demande.

• La carte grise et le permis de conduire :

Depuis le 6 novembre 2017, les demandes concernant les cartes grises et les permis de conduire se font **exclusivement sur internet, 7j/7j et 24h/24h.**

Les guichets de la Préfecture n'acceptent plus les dossiers papiers.

Renseignements et démarches :

• Sur les sites officiels :

- www.demarches.interieur.gouv.fr
- www.permisdeconduire.ants.gouv.fr
- www.service-public.gouv.fr
- www.ants.gouv.fr

• **Par téléphone** au 3939 ou au 0810 901 041 (Centre de contact citoyen de l'ANTS)

• **Par courriel** Formulaire de contact de l'ANTS (www.ants.gouv.fr)

• **Auprès des points numériques** déployés dans le département.

Toutefois, pas d'inquiétude, votre mairie reste disponible pour tous renseignements complémentaires et vérification des pièces et des dossiers.

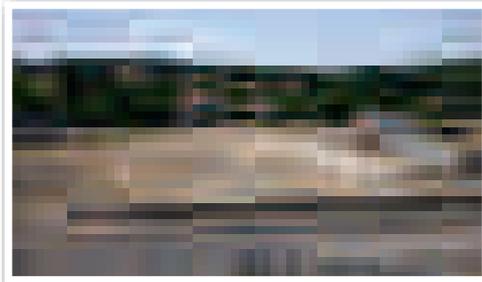


Médiathèque, micro-crèche et salle d'animation intercommunale à Cadalen

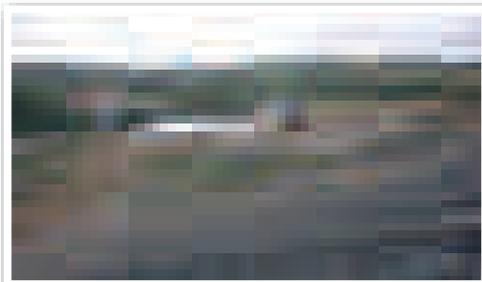
Les travaux du projet de micro-crèche (10 places), médiathèque et salle d'animation notamment utilisée par le RAM (Relais d'Assistantes Maternelles) se poursuivent selon le planning prévu afin de respecter une ouverture en septembre 2018.

Le chantier a débuté en juillet...

JUILLET



AOÛT



SEPTEMBRE - OCTOBRE - NOVEMBRE



ILLUSTRATION DU PROJET DEPUIS LE PARKING EXISTANT



Transfert de compétences à l'Agglo Gaillac-Graulhet : Travaux de la CLECT



Pour rappel depuis le 1^{er} janvier 2017, un certain nombre de compétences communales ont été transférées à l'Agglomération Gaillac-Graulhet : la contribution au Service départemental d'Incendie (SDIS), la politique de la ville, les aires d'accueil des gens du voyage, la mobilité transport (hors transport scolaire), les zones d'activités économique, la voirie communale, le scolaire-périscolaire et extra-scolaire. A cette occasion un travail d'évaluation du coût des charges correspondantes a été confié à une commission ad' hoc. Un premier calcul a d'abord été réalisé en mairie pour connaître le montant des charges jusque-là supportées par la commune. La finalité étant d'évaluer au plus juste un coût qui par la suite fera l'objet d'une retenue sur l'attribution de compensation réclamée par l'agglo à chaque commune. La CLECT a eu pour vocation de faire un inventaire, une photographie précise de cet impact financier. Dans un deuxième temps cette commission a réfléchi pour établir des règles correctives concernant les attributions initialement calculées. C'est ainsi qu'au-delà de l'évaluation de droit commun, à savoir le montant exact ressortant des analyses financières, il a été proposé une évaluation dite dérogatoire qui a permis d'aboutir à un total de contributions inférieur. Dans le cadre de la loi, une fixation libre des attributions de compensation, en partie prises en charge par une mesure de fiscalisation de l'agglomération a ramené de 9 425 931 € à 6 399 949 € la globalité de l'enveloppe due par les 63 communes. En ce qui concerne Cadalen, le montant total à verser s'élève à 304 972 € (fonctionnement : 266 544 €; investissement : 38 428 €).

Le conseil communautaire a voté à l'unanimité les propositions faites par la CLECT. Chaque commune a ensuite été amenée à se prononcer. Les délibérations favorables des conseils municipaux ont validé et confirmé l'évaluation des charges transférées. Précisons qu'une clause de revoyure prévoit de vérifier selon les chiffres de 2017 la réalité de cette évaluation. Le conseil communautaire s'est également fixé d'élaborer un véritable pacte financier et fiscal en 2018 pour arbitrer les enjeux et la politique qui concerne ce grand territoire.

Label Eco-défis : Vincent Rebours artisan ébéniste



Vincent Rebours s'est mis à son compte début novembre 2014. Dans son atelier de Gabriac à Cadalen ou chez

ses clients, il crée, restaure, propose des agencements d'espaces. Un travail minutieux, de qualité, porté par un convaincu.

Le mardi 11 juillet, la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Tarn ont remis le label Eco-défis à 8 artisans-commerçants du territoire dont Vincent Rebours.

Éco-défis est l'un des volets du programme d'actions de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Tarn, pour aider les artisans via un accompagnement. C'est donc tout naturellement que la communauté d'agglomération s'inscrit dans ce partenariat qui vise à valoriser par l'obtention d'un label, l'engagement des artisans et commerçants du territoire, à réduire leur impact environnemental. Ce partenariat est placé sous l'égide de l'ADEME dans le cadre du programme « Territoire Zéro déchet Zéro gaspillage » dont « Tarn&Dadou » avait été lauréat en 2014.

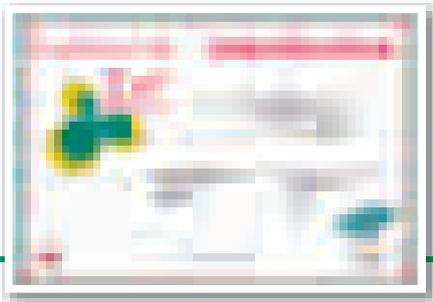
Pour être lauréat, il a fallu que Vincent Rebours relève 3 défis parmi une liste de 28 et adopte des pratiques éco-responsables :

- Favoriser le traitement des déchets par le tri sélectif des déchets dont les produits chimiques
- Favoriser un déchet : la sciure de bois pour une autre utilisation (permaculture...)
- Diminuer la toxicité en favorisant l'utilisation de produits naturels dans les réalisations bois (de plus, il privilégie un approvisionnement bois auprès d'entreprises locales).

Cet engagement est également durable dans le temps puisque pour conserver ce label il faut réaliser au moins un défi supplémentaire chaque année.

Au travers de cette opération, notre collectivité et la Chambre de métiers et de l'artisanat du Tarn ont pour objectif de favoriser la prévention, le réemploi des produits, le tri des déchets et des emballages, d'orienter les entreprises vers des filières appropriées pour éliminer correctement leurs déchets et d'inciter les professionnels et leurs clients à réduire la production de leurs déchets.

- Vincent Rebours
- Mail : atelier@vincentrebours.fr
- Web : vincentrebours.fr
- Adresse : lieu-dit « Gabriac - 81600 Cadalen »





Communiqué :

En cas d'hospitalisation, chaque patient peut demander une aide à domicile dès la sortie d'hospitalisation auprès de sa mutuelle ou caisse de retraite. La demande doit se faire **avant** la sortie d'hospitalisation auprès du service social de l'établissement de santé. Pour une hospitalisation de courte durée il est impératif d'anticiper en se renseignant directement auprès de sa mutuelle ou caisse de retraite **avant** l'hospitalisation.

Important : dans le but de maintenir au domicile, le plus longtemps possible, une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou maladie apparentée, le patient peut bénéficier, dès le diagnostic posé, de l'intervention de l'ESA (Equipe Spécialisée Alzheimer), intervention prise en charge par l'Assurance maladie sur ordonnance du médecin.

Nous pouvons vous aider sur les démarches administratives concernant l'aide à domicile, la garde d'enfants à domicile, la télésurveillance Filien...

Venez nous rencontrer directement à notre bureau situé à Lasgraïsses, salle de Ferrières, le mardi et le jeudi de 14h à 17h ou contactez-nous au 06 38 78 24 54 (Mme Delpech Isabelle), ou au 06 31 08 60 30 (Mme Moreau Nelly).

En ce début d'année, toute notre équipe vous souhaite de joyeuses fêtes et vous présente ses meilleurs vœux pour 2018.

Cadalen pour l'espoir, une association au grand cœur

En 2017, avec 7 manifestations organisées, les bénévoles ont, grâce à leur travail mais aussi grâce à votre présence et à vos dons, reversés à l'AFM téléthon une participation financière non négligeable, mais inférieure à l'année précédente.

2018 sera encore une année où tous ensemble nous allons construire et réaliser des actions pour donner notre part de bonheur à des personnes atteintes de myopathie.

Pour la recherche et l'aide aux malades : 100€ donnés, l'AFM-Téléthon emploiera en 2018, 80€ combat contre la maladie, 12€ frais de collecte et 8€ frais de gestion.

Nous ne sommes pas nombreux au sein de l'association, si vous désirez être présents dans la démarche de «Cadalen pour l'espoir», rejoignez-nous, toutes les bonnes volontés seront accueillies dans une équipe dynamique et sympathique. Merci et à bientôt.

Le Conseil d'Administration 2017:

Président :

Christophe CAHUZAC, 06 16 02 28 84

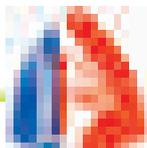
Secrétaire :

Guy MOULIS, 06 86 52 82 36

Trésorière :

Evelyne HOUBAS, 06 12 21 64 72





Pour commémorer le 56^{ème} anniversaire du « Cessez-le-feu » du 19 mars 1962 en Algérie une cérémonie se déroulera à Técou le dimanche 18 mars 2018 :

- 10h30 messe avec les drapeaux,
- 11h30 formation du cortège derrière les drapeaux pour se rendre au monument aux morts pour le dépôt des gerbes, les allocutions et rendre les honneurs à tous ceux qui sont morts pour la France.

Au cours de cette cérémonie aura lieu une remise de médailles « Croix du Combattant » à deux de nos adhérents à la fin de la cérémonie. Le verre de l'amitié sera offert par la commune de Técou.

Le mercredi 17 janvier aura lieu l'assemblée générale à Técou, salle des aînés, à 14h30.

Extrait de l'hommage, du lundi 18 décembre 2017, du Comité FNACA Intercommunal de Cadalen lors des obsèques de notre **Président Bernard Pastre** :

« Bernard, tu es né en 1935 à Fénols, où tu as passé la majeure partie de ta vie en harmonie avec toute ta famille. (...) A l'aube de tes 20 ans, comme nous tous, tu as été appelé sous les drapeaux et tu as subi la guerre d'Algérie, ce qui t'a valu d'être ancien combattant.

En 1977, tu as été l'un des premiers à adhérer au comité FNACA de Cadalen où tu as pris la présidence en 1996 jusqu'à ce jour. (...) Tu es notre ami et nous étions tes amis. Adieu Bernard ».

25 porte-drapeaux des comités locaux du département et leurs Présidents et plus de 200 personnes l'ont accompagné tout le long de la cérémonie des obsèques. L'office religieux a été célébré par l'Abbé Icher, accompagné des chants de la chorale Acanthe.

Le Club Le Calicot :

Les Patcheuses de Cadalen, addict au patchwork !!

Toujours les mêmes, et toujours la même passion qui les anime : le patchwork avant tout et la broderie pour certaines, la tapisserie aussi. En 2018, une expo qui, elles l'espèrent, aura le même succès que la précédente, c'est toujours pour elles un plaisir de montrer leurs ouvrages et de désacraliser un peu leur travail, mais non ! Elles n'ont pas de patience, mais non ! Réaliser un patch n'est pas si compliqué, elles aiment faire cela tout simplement, elles aiment coudre, vivre au milieu de leurs tissus et se retrouver entre elles pour parler le même langage. Une nouvelle recrue cette année, Gisèle ! Bienvenue parmi nous. Et le profil du club reste le même, une douzaine de dames, grand-mères ou pas, retraitées ou pas, par contre toutes passionnées de création textile.

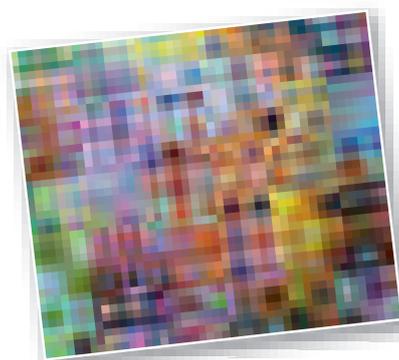
Toujours la même liberté, patchwork, broderie, un ouvrage commun que l'on démarre généralement lors des journées complètes, le 1^{er} lundi de chaque mois, aucune obligation de technique, pas de restriction de créativité et liberté totale au niveau des couleurs. Toutes les folies et tous les styles sont acceptés, et l'on travaille à la main ou avec nos super machines électroniques.

L'important c'est de se faire plaisir ! Quand nous sommes heureuses de réaliser nos ouvrages et heureuses de les montrer à nos amies de patch l'objectif du Calicot est atteint.

Comme d'habitude, rencontre les lundis après-midi, et encore une fois, merci à Mme Le Maire de nous accueillir et merci à ses équipes pour leur gentillesse et leur disponibilité, notam-

ment lors du montage de notre exposition.

Et à ne pas oublier : une expo en Octobre 2018 !





Voyage en FLANDRES Françaises et Belges Septembre 2017

Toujours un peu plus loin pour les adhérents du club, mais aussi participer aux activités de notre commune afin de créer des liens entre les anciens et les nouveaux habitants. Le Saule Cadalénois organise au sein du village des animations ouvertes à tous.

Un libre choix pour les adhérents de pratiquer une ou plusieurs activités au sein des divers ateliers proposés.

En 2017 des sorties d'un jour, un voyage de 4 jours, de 7 jours en France et en Belgique, thés dansants, lotos, repas, goûter, etc.

2018 ne sera pas en reste :

- 4 thés dansants les 11 mars, 29 avril, 30 septembre et 18 novembre.
- 2 lotos les 28 janvier et 21 octobre.

Réservé aux membres du club (avec participation financière du club pour ses adhérents)

- Voyage en Corse du 6 au 14 septembre
- 2 voyages de 4 jours dont celui de l'amitié en octobre
- 2 voyages d'un jour en avril, mai ou juin
- Fête de la Saint-Valentin avec un loto crêpes le 15 février
- Repas annuel animé le 14 avril
- 2 pique-niques les 26 juin et 29 août
- Goûter de Noël le 13 décembre et...

Des activités permanentes et gratuites pour tous les adhérents, les après-midi à partir de 14 h 00 :

- Lundi : marche
 - Mardi : atelier créatif
 - Jeudi : jeux de société, cartes, pétanque et bibliothèque.
 - Vendredi : atelier initiation à l'informatique et atelier chant
- Le mardi soir à 20h00 : atelier Scrabble

En plus cette année 2018 en soirée :

- Spectacle des Chevaliers du Fiel « à la carte » à Toulouse le 6 janvier
- Les Bodin's "grandeur nature" à Toulouse le 2 novembre

Le 12 janvier à 10 h, salle des fêtes de Cadalen, notre assemblée générale suivie d'un repas amical.

En retraite ou en activité il y a toujours quelque chose à faire pour vous détendre avec « LE SAULE CADALENOIS », renseignez-vous :

- **Maguy SOULIE, présidente 05 63 33 00 88**
- **Bernard MANENS, secrétaire 06 83 31 64 46**
- **Michel LECLERE, vice-président 06 19 14 68 64**

Foyer Laïque d'Éducation Permanente

Le F.L.E.P. est composé de six sections. Une d'entre-elles, voire plusieurs, sont susceptibles de vous intéresser. Venez nous rejoindre !!!

- **Randonnée pédestre** - responsable : Roger BATUT (06 19 26 07 65)
- **Gymnastique** - responsable : Christine DOS SANTOS (05 63 81 54 93)
- **Tennis enfants et adultes (initiation)** - responsable : Bernard PUECH (07 81 35 04 05)
- **Cyclo sport** - responsable : Jacques PASTRE (05 63 58 33 19)
- **Chorale** - responsables : Bruno BALAZARD (05 63 81 56 44)
Jamy BLANC (05 63 34 51 78)
Alain BENABOU (05 63 75 92 98)
- **Théâtre** - responsable : Sophie THIERY 06 95 21 71 82
Prendre contact avec les responsables, merci.
- **Tennis** : Le club de tennis est en sommeil. Si 3 ou 4 bénévoles (au minimum) veulent bien nous rejoindre, le FLEP est prêt à faire revivre cette activité, avec en point d'orgue le tournoi annuel.
Les personnes intéressées peuvent contacter :
Alain VIGUIE au 05 63 57 42 41
ou Marie-José BORIES au 06 72 47 28 17.

**Le F.L.E.P. est ouvert à toutes propositions nouvelles.
Aussi n'hésitez pas à nous contacter. Adresse mail : flepcadalen@gmail.com**



Association « Vivre à Cadalen »



« Vivre à Cadalen » est une association culturelle qui tire sa force d'un groupe humain soudé et chaleureux, désireux de faire partager ses passions.

En 2017, nous avons réalisé 4 conférences : M. Michel de Chanterac nous a fait revivre une période émouvante avec le camp de Brens, M. Alain Soriano nous a passionné avec ses explications sur la prostitution à Gaillac, M. Jean Gasc nous a expliqué les faits et méfaits en milieu Gaillacois et Mme Pilar Jimenez nous a permis de mieux comprendre le catharisme.

Deux sorties ont été organisées avec une visite très amicale au château Lastours et au château de Saint-Géry. La deuxième sortie nous a permis

d'affiner nos connaissances d'Albi en découvrant le musée Lapérouse et le musée de la mode.

2018 devrait s'annoncer aussi fort prometteuse avec 4 à 5 conférences prévues et 2 sorties.

Ce succès est le vôtre et nous vous attendons pour nous rejoindre afin de partager des moments de convivialité et de culture.

Le Président : Pascal SANLEFRANQUE
La Viguerie Route de Tecou 81600 CADALEN
06 89 66 23 51

Le Vice-Président : Bernard MANENS
3, lotissement les Vignes 81600 CADALEN
06 83 31 64 46

La Trésorière : Marie José BORIES
Rue du moulin à vent 81600 CADALEN
06 72 47 28 17

Le secrétaire : Michel LECLERE
6, lotissement les Vignes 81600 CADALEN
06 19 14 68 64

1, 2, 3 Familles

L'Équipe des animateurs et des bénévoles de l'Association « 1,2,3...Familles » vous souhaite une très bonne année 2018 !

Chaque année passe mais ne se ressemble pas. 2017 a tenu ses promesses et ne nous a pas déçu !

Alors que nous prenions notre vitesse de croisière en tant qu'association du réseau de la Fédération ADMR du Tarn, un carnet rose s'est soudainement rempli, avec l'arrivée des jumeaux de Cindy, César et Céleste ; suivis de Loris pour Angélique et Léandra pour Mélynda.

Nous avons donc recruté Anaïs MAGRE à la direction, afin d'assurer le remplacement de Cindy ; Jennifer DOUAY pour celui d'Angélique et enfin, Samantha PUESCH pour celui de Mélynda. Alicia BAGES et Olivia BERNARD sont venues compléter l'équipe afin de pallier les besoins du centre.

La prise en charge du temps méridien a reçu un bilan plutôt positif. Le professionnalisme des équipes a, en effet, permis de remplir le cahier des charges confié par la Mairie en janvier 2017 : un temps de repas convivial, fait de partage et de respect, dans un lieu restructuré, où animation et relaxation sont intégrées pour un après-midi d'apprentissage efficace et serein. La fréquentation sur les autres temps gérés par l'association est en hausse : que ce soit en temps périscolaires ou extra-scolaires, vous nous faites confiance et nous vous en remercions.

Parlons maintenant de nos chers ados : sous la baguette magique de Fleur JAILLOT, les « Ado'minos » et les « Ado'rables » ont toujours autant de succès. 2017 a donné naissance à une capsule temporelle où les habitants de Cadalen ont pu enterrer un bout de leur histoire à redécouvrir dans 50 ans ! C'est un séjour de 4 jours sous le soleil de Rome qui a récompensé le dur labeur de cette équipe dynamique.

Enfin, les actions locales menées en 2017 : deux bourses aux vêtements enfants, articles de puériculture, jouets et livres ont eu lieu. Un choix logistique qui a permis de réunir toutes nos thématiques lors de chacune des deux éditions saisonnières. Les bénéficiaires ont été au rendez-vous grâce aux déposants, aux acheteurs mais aussi aux bénévoles présents ces jours-là. Nous avons pu organiser des journées à thème plusieurs fois dans l'année, comme la dernière, qui a eu lieu le 20 décembre dernier. Un après-midi spécial Noël, où les enfants présents ont pu ouvrir les cadeaux laissés en avance pour le centre, par le Père Noël ! Le reste des fonds récoltés est ventilé entre l'achat de matériel pour les enfants, la prise en charge d'une partie des repas ainsi que les sorties organisées pendant les vacances scolaires.

Pour le reste des actions locales... à vos agendas !

- *Tendance Fitness : les mardis soirs, à la salle des fêtes, de septembre à juin. Nous proposons 4 cours : deux cours de gymnastique hypopressive (de 19h à 19h30 et de 20h30 à 21h – selon le niveau), un cours de zumba (de 19h30 à 20h30), et un cours de renforcement musculaire, cardio-training, circuit training, steps (de 20h30 à 21h30). Éliminez les excès des fêtes dans une ambiance conviviale et inscrivez-vous dès la rentrée de janvier 2018*
- *Bourses aux Vêtements Enfants / Articles de Puériculture / Jouets et Livres : le 27 mai et le 14 octobre 2018*
- *Carnaval : le 26 février 2018*
- *Chasse aux œufs : le 23 avril 2018*
- *Halloween : comme chaque année, une journée-thème aura lieu au centre de loisirs le 31 octobre.*

Notre équipe se tient à votre disposition pour de plus amples informations sur nos différents services.

N'hésitez pas à rejoindre une équipe de bénévoles dynamique et à faire partie de cette grande aventure ! Sans les bénévoles, il n'y a pas d'association et donc pas de services comme l'Accueil de Loisirs « La Farandole » de Cadalen... On compte sur VOUS !

Infos complémentaires sur notre site <https://www.facebook.com/groups/259536357495179>

Vos contacts : Valérie PRICE-JAMAIN, Présidente et Anaïs MAGRE, Directrice

Tél. : 05 63 40 99 79 - Portable : 07 83 14 42 08 - mail : 123familles@admrtarn.fr



Un doux avenir pour Méline

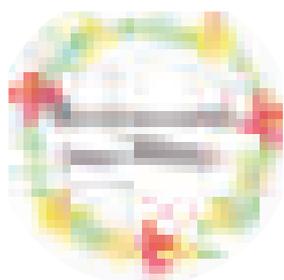


«Un doux avenir pour Méline» est une association pour Méline, petite fille nourrie par gastro-stomie, atteinte d'une maladie orpheline sans diagnostic posé et ayant un retard global sévère et majeur.

Le but de notre association est de récolter des fonds pour financer l'achat du matériel médical non pris en charge. Pour cela nous menons différentes actions par le biais d'événements. En 2017 ont été organisés un grand loto, une balade en moto avec les « By-Cœurs Cathares », une randonnée la « Rando du cœur », une soirée caritative, un rassemblement de motards des forces de l'ordre « Les chevaliers du monde d'Albi » et un tournoi de rugby. Ces manifestations ont permis de financer un stage de sevrage de 10 jours en Autriche, dans le centre de Notube, pour qu'elle puisse apprendre à manger par la bouche, chose qu'elle ne fait plus pour l'instant à cause de rhume et crises d'épilepsie.

Cette année 2018, d'autres événements permettront l'achat d'une baignoire médicale.

D'autres événements suivront, au fil des années, pour le financement d'un véhicule adapté.



L'A.F.C.C. :

Les Amis de la Fête et de la Culture de Cadalen



Il existe des jours de bonheur, où l'on oublie la grisaille quotidienne : ceux des cerisiers en fleurs, des moissons de juillet, des arrivées d'un nouveau-né.

Mais pour nous, ils ne sont pas assez nombreux. Voilà pourquoi depuis maintenant 9 ans, les membres du comité des fêtes se démènent pour vous proposer des soirées, des concerts, des repas : des moments de partage et d'échange accessibles à tous.

Vendredi 19 Janvier, à 19h 30 à la salle des fêtes, aura lieu notre assemblée générale. Elle est ouverte à tous. Nous avons besoin de bras, d'idées, de bonnes volontés. N'hésitez pas à venir nous parler si l'envie de participer vous titille. Chacun trouve sa place parmi nous ! Venez nous aider à continuer !

Nos prochains rendez-vous :

- Vendredi 19 Janvier, 19 h 30 : assemblée générale
- Samedi 23 Juin : Feu de la Saint Jean : apéro-concert suivi d'un repas grillades et de l'embrassement du feu de la Saint Jean
- Vendredi 7, Samedi 8 et Dimanche 9 Septembre : Cadalen en Fête : 3 jours de concerts gratuits et d'animations pour tous.

**Tous les membres de l'AFCC vous souhaitent
une bonne et heureuse année,
ainsi qu'à vos proches.
A bientôt !!**





Toute l'équipe de l'APEEC vous souhaite ses Meilleurs Vœux pour l'année 2018 !!!!!

L'A.P.E.E.C. (Association Amis et Parents des Élèves de l'École de Cadalen), est constituée de parents d'élèves bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie pour organiser diverses manifestations et ventes. Toutes ces actions permettent de financer du matériel scolaire et des projets pédagogiques. Cette année, l'APEEC concentre toute son énergie pour finaliser un gros projet : des jeux peints aux sols pour les deux cours de récréations.

De plus, tous nos rendez-vous animent le village et créent un formidable lien social entre les Cadalénois.

De nombreux membres nous ont rejoints ces deux dernières années mais l'APEEC a toujours besoin de vous, parents, pour continuer à œuvrer pour

nos enfants... Alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre et à apporter vos idées et votre bonne humeur.

Vous pouvez nous contacter par téléphone au 06.52.96.35.23, par mail à apec81@gmail.com ou directement auprès d'un des membres.

Vous pouvez aussi suivre nos activités sur notre site internet : www.apec.cadalen.fr et sur Facebook : Apeec Ecole de Cadalen.

A vos agendas pour nos manifestations de 2018 :

- 16 février 2018 : Carnaval et soirée crêpes
- 17 mars 2018 : Loto de l'École
- 3 septembre 2018 : Petit Déjeuner Rentrée des Classes
- 9 septembre 2018 : Chasse au trésor
- 14 septembre 2018 : Assemblée Générale
- 2 décembre 2018 : Marché de Noël

Un GRAND MERCI à tous nos membres pour leur implication et leur bonne humeur. Nous remercions également toutes les personnes qui nous aident et nous soutiennent tout au long de l'année : parents, enseignants, commerçants, employés communaux et élus.

Le Domaine Article



Le Domaine Article vous attend les 17 et 18 mars 2018 pour la 7^{ème} édition de La Chanson à Cueillir, temps fort du festival « Chantons sous les toits ! 2018 ».

Avec les artistes Jean-DUINO, Reno BISTAN, Claude FEVRE & Dora MARS, JOFROI...

Et la projection du film de Jean-Louis CROS « Extension du Domaine de la Culture » sur trois initiatives tarnaises : Le Colporteur d'Images, RaconTarn, Chantons sous les toits !

LE DOMAINE ARTICLE

Lieu-dit Combes - 05 63 81 78 33 - ledomainearticle@gmail.com

Ateliers et stages
DANSE, MUSIQUE, COMEDIE MUSICALE.

- En avril et mai : « **Symphonie Tropicale** » comédie musicale de Frédéric BLANCHARD par l'Atelier Musicomédanse.
- En juin : Concert de l'**Atelier Musical Collectif** et spectacle des **ateliers Danse**
- En juillet : Stages d'improvisation musicale, de danse jazz, de danse classique et contemporaine, de comédie musicale.

Nous serons heureux de vous accueillir tout au long de cette nouvelle année, que nous vous souhaitons lumineuse.

Des cours hebdomadaires – Des ateliers mensuels

<http://www.atoutpiol.fr> atout.piol@orange.fr - Téléphone : 05 63 33 03 98

- DANSE AFRICAINE avec Chantal Tichané, le lundi 19h00 – 20h30
- DANSE AFRO CONTEMPORAIN avec Abib Sow, le mercredi 20h30 – 22h00
- ATELIERS PETITE ENFANCE avec Chantal Tichané
Expression africaine (4 - 8 ans) un mercredi par mois
- ATELIER RYTHMES ET PERCUSSIONS ADULTES
Un dimanche par mois



Des prestations extérieures et des séjours résidentiels dans notre structure

Ecoles, crèches, relais assistantes maternelles, médiathèques, centres de loisirs, institutions spécialisées, publics à particularités....

Atout Piol propose régulièrement des activités auprès de groupes d'enfants, d'adolescents et d'adultes.

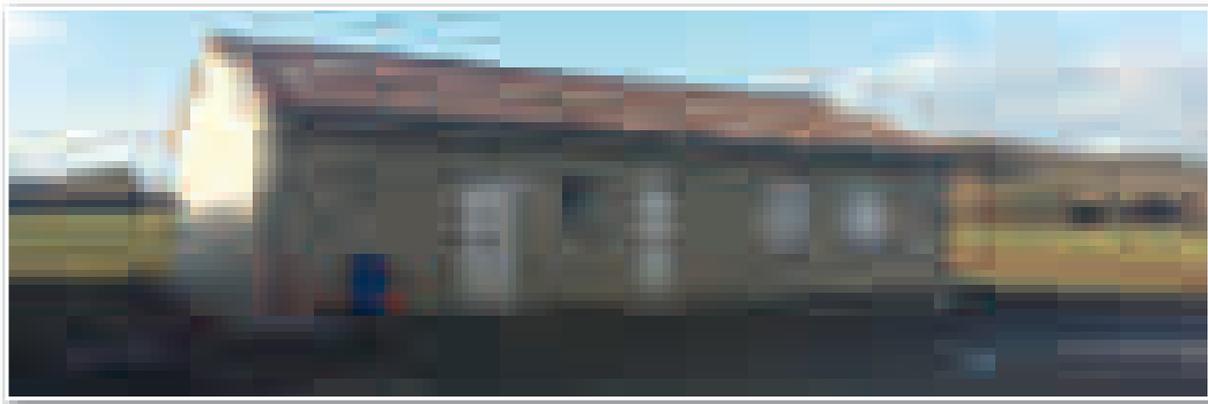
Parce que chaque association, chaque établissement, chaque structure sociale est particulière, nous proposons des projets singuliers : ateliers d'expression, collaboration à l'organisation d'événements ou venue régulière sur la programmation de l'année, les possibilités sont nombreuses. ..

Des séjours vacances enfants en juillet – jeunes de 7 à 13 ans

Danse africaine - Hip hop – Percussions - Art culinaire - Séjours de 5 à 12 jours

« L'équipe d'Atout Piol vous souhaite une heureuse année 2018 »

Réveil de Cadalen



Le pavillon de la nature est enfin opérationnel. Il est un point de rencontre et un lieu de convivialité pour tous les chasseurs de la société de Cadalen qui s'y retrouvent avec grand plaisir.

- Le repas annuel de notre association se tiendra à la salle communale le samedi 3 mars 2018. Réservations chez le Président tél. 05.63.41.74.39
- Le « laisser-courre » sur lièvres avec la messe Saint-Hubert, aura lieu le dimanche 4 février 2018.
- Le ball-trap se déroulera les 25 et 26 août 2018.

Nous souhaitons une bonne année 2018 à tous les Cadalénois et à leurs familles.

US Cadalen Volley-Ball

Tous les joueurs, joueuses et les dirigeants de Cadalen Volley Ball vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Bonheur, santé, activités physiques et surtout épanouissement dans votre vie.

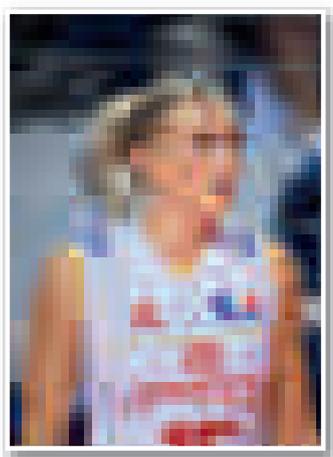
C'est une centaine de licenciés qui évoluent sous les couleurs de Cadalen VB cette saison.

3 équipes loisirs seniors jouent en championnat du Grand Albigeois (2 équipes dans la première poule et une équipe dans la seconde) pour le plaisir du sport bien sûr mais surtout de la convivialité et de l'amitié.

Deux équipes seniors féminines sont toujours d'actualité, une en Régionale 2 n'ayant à ce jour concédé qu'une défaite, et notre équipe phare, évoluant en Nationale 3, qui a la chance cette année d'être dans une poule plus « Occitanie » et « Aquitaine » et dont le plus long déplacement est à Anglet (64).... Cela fait du bien de ne plus avoir à faire 1000 km par week-end !

Un grand bravo à nos jeunes joueuses et joueurs de 6 à 14 ans, qui évoluent dans le championnat départemental et régional.

A noter la belle performance des équipes M13 et M15 féminines qui continuent leurs parcours en coupe de France (qualifiées pour le 4^{ème} tour).



Nous tenons aussi à féliciter l'enfant du pays, **Oriane AMALRIC**, ancienne joueuse du club et Cadalénoise de naissance, titulaire dans l'équipe de France de Volley féminin au poste de passeuse. Très bel exemple pour nos jeunes pousses qui sont ravis et émerveillés quand elle leur rend visite.

Pour tout renseignements : cadalen.volleyball81@orange.fr

CHALLENGE SUD UFOLEP : 2018

Samedi 2 juin de 14h00 à 18h00

Dimanche 3 juin de 10h00 à 18h00

Circuit du Haut des Vergnades

Buvette et restauration sur place.

21 (14h00 à 18h00) et 22 juillet (10h00 à 18h00) : Salvagnac (Tarn 81)

Samedi 25 août (nocturne 15h00 à 1h00) : Servies (Tarn 81)



Activités :

- Organisation d'épreuves de courses de voitures sur terre.
- Formation (directeur de course, commissaire de course, technique, pointage)
- Formation pour les sports mécaniques, préparation épreuve (kart cross, monoplace, auto).

Tél. : 06 09 81 37 63 - courriel : dagostino.thierry@neuf.fr

ESMPC Rugby :

Entente Sportive Montans-Peyrole-Cadalen

Les entraîneurs de MONTANS-PEYROLE-CADALEN-RUGBY sont M. RIEUX Vincent et M. CROUZAT Damien.

La saison 2017/2018 a bien débuté pour MONTANS-PEYROLE-CADALEN!

En effet l'équipe est actuellement seconde de poule après avoir gagné cinq matchs en cinq rencontres !

Quelques nouveaux joueurs de qualité sont venus renforcer l'équipe après l'arrêt de nombreux joueurs de l'an passé.

L'effectif de cette saison est de 41 joueurs et de 11 dirigeants.

Les entraînements se déroulent le mardi à CADALEN et le vendredi à MONTANS à 19h30.

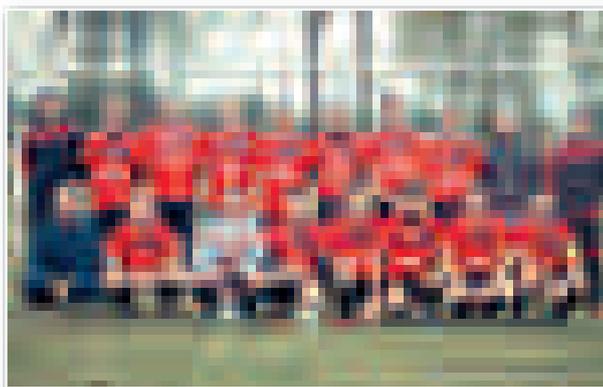
Nous remercions les municipalités pour leurs aides ainsi que tous les sponsors et les fidèles supporters du club qui sont de plus en plus nombreux au bord du stade le dimanche.

Meilleurs vœux à vous tous pour l'année 2018.

Pour tous renseignements : 06 13 87 45 18 et 06 79 02 65 90

Cordialement Bernard CHAMAYOU, président





Notre club de football se porte bien à l'image de son équipe fanion qui est montée cette saison en première division où les protégés de Stéphane Sirven et Romain Lala y font bonne figure car ils sont actuellement en milieu de classement ce qui est très satisfaisant pour une équipe promue.

Quant à l'équipe réserve encadrée par Julien Teulier, elle a également fière allure et souhaiterait pouvoir réitérer le beau parcours en « Challenge Trouche » de la saison dernière.

L'école de football tient une place prépondérante dans la vie du club avec près de 80 enfants licenciés pour la saison 2017/2018 répartis en 5 catégories U7, U9, U11, U13 et U15. Ils sont encadrés par des éducateurs passionnés qui leur transmettent des valeurs de respect et de solidarité, par l'apprentissage du sport collectif.

Sans oublier la section Loisir qui, tous les vendredis fait partager sa bonne humeur aux quatre coins du département et contribue, elle aussi, à donner une image sympathique et dynamique de notre village.

Rendez-vous le samedi 10 Mars 2018 pour le Loto du Foot.

A très bientôt au bord des terrains ! BONNE ANNEE 2018 à Tous !

Président : Frédéric BARTHE 06 08 66 38 40 – site web : uscadalen.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie

Heures d'ouverture

Mardi : 9h-12h et 14h-17h - Mercredi : 9h-12h

Judi : 9h-12h et 14h-17h - Vendredi 9h-12h et 14h-17h - Samedi : 9h-12h

Téléphone : 05 63 33 01 44 - Fax : 05 63 81 53 97

Adresse email : cadalen.mairie@orange.fr - Site Internet : <http://www.cadalen.fr>

Nos Conseillers Départementaux :

Monique CORBIÈRE-FAUVEL et Christophe HÉRIN,
sont disponibles pour vous rencontrer sur rendez-vous :
secrétariat de mairie de Cadalen (05 63 33 01 44)
secrétariat de mairie de Rivières (05 63 41 72 65)
secrétariat conseil départemental (05 63 45 64 51)

Retrouver les sur leur page facebook : <https://www.facebook.com/pages/cantonlesdeuxrives/>

Direction de la publication : Monique CORBIÈRE-FAUVEL

RÉDACTION : Guy BARDET, Bruno BOZZO, Sébastien BRAYLE, Monique CORBIÈRE-FAUVEL, Christian DAVALAN, Martine GRANET, Gilles JAUROU, Géraldine NOËL

Mise en page : SIEP France - Imprimé à 700 exemplaires sur papier PEFC par SIEP France

